

Durbuy, le 08 janvier 2023

Collège Communal de la ville de Durbuy
Rue Basse Cours
6940 Barvaux

veronique .rensonnet@durbuy.be
urbanisme@durbuy.be
michele.thomas@durbuy.be

copie à Monsieur Bart Maerten
bart@lpm.be
Copie papier rue de Rome 1
6940 Grandhan

Concerne : étude incidence sur l'environnement. Glamping -Greenfield – Le Sangliers des Ardennes By Bru SA

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en annexe l'ensemble des questions que nous voulons voir traiter dans cette étude.
Pour rappel,

- Cette étude ne peut porter que sur la situation existante avant les travaux illégaux effectués.
- Elle ne peut tenir compte des solutions urbanistiques existantes

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations

Pour le collectif figurant sur la page suivante :

Bernard Adam

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Adam', written over a horizontal line.

Bernard Adam
Rue du Colonel Vanderpeere 5
6940 Durbuy

Chantal Rossignon
Rue du Colonel Vanderpeere 5
6940 Durbuy

Le Pays de Durbuy ASBL
Rue du Colonel Vanderpeere 5
6940 Durbuy

Fabienne Monville
Rue des métiers 19
6940 Durbuy

Jacques Ninane
Chemin du Meunier
6941 OZO

Marc Blasband
Haie Himbe 30
6940 Durbuy

Questions que nous souhaitons voir dans l'étude

Propriétés en décembre 2016



1. Généralités

1.1 : Nous demandons que les données, kg, km, kw etc soient converties en données CO2 ou CH4 et particules fines (si les données sont concernées)
Sans cela, il est impossible de chiffrer l'impact climatique et environnemental de ce projet dans le relevé ci-dessous et sans que cela ne soit exhaustif,

Données environnementales :

Modification de la faune, flore, arrachage d'arbres et de haies, gestion des eaux pluviales etc. (Passé et futur)

Travaux effectués sans permis et/ou travaux projetés :

Terrassement, voiries, constructions, piscines, Padel, égouttages, parkings, tentes, huttes, égouttage, citernes, placement PV etc.

Déchets :

Eaux grises et noires, déchets restaurant, canettes et autres plastiques, vaisselle à jeter, déchets générés directement par les clients,

Mobilité :

GES généré par les allées et venues des clients, trajet aller-retour domicile, bus, utilisation des attractions sur place soit converties en données CO2 ou CH4 et particules fines pour ce qui est le plus concerné

1.2: Nous demandons une étude globale des impacts sur l'environnement

En effet, le 09 février 2017, lors de la présentation de son projet à la presse, Marck Coucke déclarait disposer de 350 Ha pour développer **son parc d'attraction** et vouloir faire un parc d'attractions plus grand que Disneyland Paris (2250 Ha). Depuis, le « groupe Coucke » n'a cessé d'acheter d'autres terrains et maisons. (Hottemme, Golf de Durbuy, partie lotissement « Tiers de Rome », etc)

Les grands parcs d'attractions sont nés au « milieu des champs », celui de Marc Coucke et consorts « encercle », « contourne » ou « englobe » des zones habitées.

Cette situation particulière demande une grande prudence lorsqu'il s'agit d'étudier l'environnement, les nuisances ou la gestion des l'eaux dans un bassin qui souffre d'inondations récurrentes.(Inondations et pollution des rus et de l'Ourthe)

L'étude doit tenir compte des impacts environnementaux et climatiques réciproques entre les autres morceaux de l'attraction :

Le Parc Adventure Valley Durbuy,

Les différents Parkings de ce parc,

Le futur Labyrinthe ,

L'utilisation des parcelles « Tiers de Rome »

L'utilisation du Bois de Chaplis,

De Durbuy Vieille Ville dont le groupe détient déjà plus de 65 % (Qui ne figure pas sur la carte en tant que propriété) 25 Ha

Le golf de Durbuy dans son entièreté qui pourrait bien rétrécir pour devenir un village de

vacances (Projet de Marck Coucke lors de l'achat)

Du plateau de la rue des crêtes et du plâtre et des futures constructions projetées (qui ne figure pas en tant que propriété sur cette carte)

Des aménagements futurs du site de Bohon et du village de vacances (Et des importantes coupes d'arbres actuelles)

Le Domaine de Hottemme qui ne figure pas sur la carte ci-dessous en tant que propriété (130 ha de forêts louées pour 99 ans et 25 Ha de terres et bâtiments achetés).

Une quantité très importante de propriétés inconnues, petites et grandes, certaines construites et d'autres non

L'étendue des surfaces et des activités touristiques modifie en profondeur les paysages et les forêts, la notion de bruit, de libre circulation des personnes, des pollutions récurrentes (Ex : Ris de Savon), du cycle de l'eau dans cette partie du Bassin de l'Ourthe, des pollutions de l'air, particules fines, disparition des puits de CO₂, l'offre commerciale et de service, la faune et la flore existante etc.

Les nuisances s'ajoutant souvent aux nuisances.

1.3 L'étude doit porter sur la situation existant avant toute transformation et les solutions proposées ne peuvent pas tenir compte de la situation actuelle.

2. Arbres, haies et biodiversité.

Nous référant aux images disponibles sur walonmap

Nous demandons

- Que soit calculé le nombre d'arbre abattus et métré des haies arrachées depuis 2016-2017 durant les travaux illégaux.
- Le coût CO₂ de cette situation
- Son impact sur la gestion des eaux pluviales, le ruissèlement et la perméabilité du sol.
- L'étude des moyens pour rétablir la situation d'avant 2017 au niveau CO₂ et du ruissèlement

Nous référant à la connaissance que nous avons de ces parcelles :

Nous demandons

- Un rapport sur la biodiversité avant les travaux illégaux
- Un rapport sur la biodiversité actuelle
- Les éventuels moyens à mettre en œuvre pour rectifier (l'éventuelle) perte de biodiversité.

Nous référant à la situation présente dans le parc d'attraction Adventure Valley et sur les Parkings existants

Nous demandons, puisqu'il s'agit bien de la même attraction

- Que l'on tienne compte dans ces études de la grande quantité d'arbres abattus et de haies arrachées par les gestionnaires du parc Adventure Valley Durbuy dans et autour de son attraction.

3. Pollutions

Pollution avérée du Ris de Savon

Nous demandons

- Que soit étudiée les retombées de cette pollution sur l'environnement existant et le danger qu'elle représente pour la faune et la flore, y compris de l'Ourthe
- Nous demandons que le glamping et Greenfield soient fermés en attendant le résultat complet de cette étude
- Que soit étudié une manière efficace d'y remédier et de réparer les dommages si nécessaire

Nous avons connu le Ris de Savon coulant jusqu'au Pré Georis.

Depuis quelques années, il est à sec durant plusieurs mois par an.

Nous demandons

- Que si ce ruisseau doit recevoir les eaux usées du Glamping et Greenfields, les raisons de son assèchement soient clairement expliquées
- Qu'une étude soit menée pour y remédier.

4. Gestion des eaux usées

Utilisation des eaux de pluie

Nous demandons que les eaux de pluie soit récoltées en suffisance (Citernes) et utilisées pour alimenter les tentes et autres sanitaires présents sur le site.

- Que soit étudiée la possibilité de se passer de l'eau de la conduite sur l'ensemble du site afin de ne pas priver les habitants de la commune d'eau potable.

Nous demandons

- une étude de faisabilité d'un cycle de l'eau sans rejet dans les fossés/aqueducs communaux via une épuration basée sur la succession de lagunes et de roselières.

Nous demandons

- Une obligation d'analyses régulière des rejets par des laboratoires indépendants

5. Gestion des énergies

Energies vertes

Nous demandons

- Le calcul des besoins énergétiques de ce village de vacances et la production des énergies vertes pour couvrir ces besoins : Photovoltaïques, éolien moyen, géothermie.

6. Gestion du bruit

Le bruit généré par Adventure Valley, le glamping et le Greenfield est important et continu. Qu'il s'agisse du bruit généré par le trafic, la mobilité, les cris des touristes, la musique le soir et le nuit, de Petithan à Grandhan, sur le plateau de Durbuy, sur le site des Macrales etc

Nous demandons

- Une étude des bruits et du mode de diffusion de celui-ci
- Des solutions pour supprimer ces nuisances permanentes à l'heure où chacun a le droit de

se reposer tranquille sur sa terrasse

7 . Gestion CO2 communal et de la mobilité

Le gestion du CO2 produit sur le territoire communal figure dans le projet communal relatif à la convention des maires.

Le projet Pollec auquel la ville participe, prévoit de **réduire de 40% les émissions de CO2 d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2006 sur le territoire de la Ville.**

C'est donc important de savoir quelle est la quantité de CO2 généré par la mobilité dans le cadre de cette attraction.

Nous demandons

- Une étude concernant la production supplémentaire de CO2 due à cette attraction sur le territoire de la commune (Mobilité)
- comptabiliser également le CO2 émi lors des trajets aller-retour par les clients.

8. Gestion des inondations à Barvaux-Bomal-Durbuy

L'artificialisation des sols est très importante dans cette partie du bassin de l'Ourthe et de l'Aisne. Les projets se succèdent, petits et grands : parkings Nord, Parking -motos, urbanisation de la rue des Crêtes, de la zone de loisir du Golf, lotissements à Barvaux, immeubles à appartements, la pose d'aqueducs en remplacement des fossés dans les villages et le long des routes communales et d'autres encore.

Or cette artificialisation des sols est une des causes principales d'inondation des vallées en cas de fortes pluies « accidentelles » ou de pluies « normales » sur de plus longues périodes. Ces inondations touchent les populations autochtones.

Nous demandons

- Une étude sur les risques d'inondations dans le bassin de l'Ourthe – Durbuy -Hotton – compte tenu des prévisions du GIEC et de l'artificialisation en cours. L'attraction de Marck Coucke en cours de construction sur la commune de Durbuy jouant un rôle très important (majeur?) dans cette artificialisation.

9. Gestion des paysages

Le Glamping est un « coup de poing paysager ». Visible à plusieurs km côté Famenne.

Le droit au paysage et à son respect fait partie des « droits de l'Homme ».

Ce droit n'est pas respecté.

Nous demandons

- Une étude sur les moyens d'organiser autrement ce village de vacances de façon à ce qu'il n'apparaisse plus dans le paysage.

10. Travaux effectués sans permis : Compensation.

Ce site fonctionne sans aucun permis depuis sa création.

Il génère visiblement, d'après la demande de compléments d'informations de juin 2022 du SPW lors de la demande de régularisation via un permis unique de régularisation, des problèmes environnementaux importants.

Nous demandons

- Que soient listés ces problèmes.
- Que soient proposés des compensations environnementales pour dédommager les utilisateurs humains ou non ainsi que « le vivant » présent sur le site avant sa modification.

Compensation en terme financier ou d'apport **important** à la biodiversité.

11. Divers

Afin d'améliorer le processus démocratique

Nous demandons

- Une publication intégrale, sous forme numérique, sur le site de la Commune de Durbuy, du dossier de demande de permis, y compris cartes, plans + étude environnement de la société Impact.

- Les cycles de pluies et de températures ont profondément changé depuis 2016.

Les pluies sont plus rares avec des moyennes sous 650 mm/m²/an et plus concentrées sur quelques semaines, ce qui modifie le cycle des eaux pluviales.

Les températures sont également en hausse, ici comme partout en Europe.

Nous demandons

- Que les chiffres statistiques utilisés soient modifiés en fonction de cette nouvelle situation.